



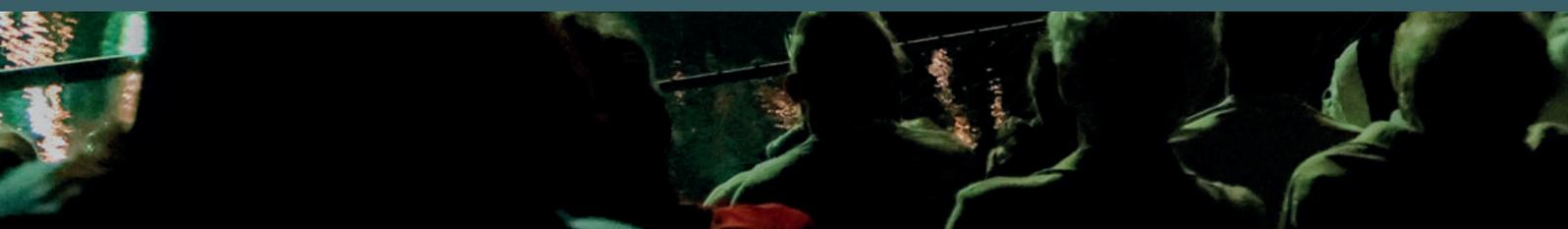
Tous engagés pour

SAINT-MIHIEL



Bulletin municipal d'information | N° 68 - Septembre 2025

À l'honneur | Édito du Maire | Actualités | Journées du patrimoine | Vivre ensemble
Patrimoine | Travaux | Bibliothèques | Commerce | Expressions politiques | Agenda



À l'honneur



Focus sur le conservatoire de musique

La musique à la portée de tous

L'équipe du conservatoire est composée de Sophie Cochenet, directrice, d'Hélène Valhem, son adjointe et de 12 professeurs de musique pour accompagner la pratique musicale des enfants, des adolescents et des adultes.

Les enseignements proposés

Guitare - Piano - Clarinette - Saxophone - Violon - Hautbois - Batterie
Trompette - Ensemble batucada - Orchestre - Musiques actuelles -
Chorale d'enfants - Éveil musical

Tarifs et inscriptions

Conservatoire de musique
Chemin du Gué Rappeau
Tél. **06 07 43 23 05**
conservatoire@saintmihiel.fr



Des événements pour promouvoir la destination Cœur de Lorraine



Du 25 juillet au 3 août, l'office de tourisme Cœur de Lorraine était présent sur la première édition de l'événement Enenvol (rassemblement de montgolfières ayant succédé au Grand Est Mondial Air Ballons) sur la base de Chambley.

L'équipe de l'office de tourisme Cœur de Lorraine, accompagnée sur son stand par d'autres offices de tourisme meusiens (Sud Meuse, Pays d'Argonne, Pays de Montmédy, Commercy-Void-Vaucouleurs) et des prestataires du territoire (Connaissance de la Meuse, Atelier C'Cir'Art, Vent des Forêts, American Battle Monuments Commission, Écomusée d'Hannonville, La Licorne), a pu accueillir 1 091 personnes pendant les 10 jours de la manifestation.

L'office de tourisme Cœur de Lorraine a ou va également faire la promotion du territoire sur d'autres événements :

- ▶ 79^{ème} Foire de Châlons, sur le stand « Argonne tourisme », lors des journées du 30 août et du 3 au 5 septembre
- ▶ Festival européen de la Tente de Toit au lac de Madine les 13 et 14 septembre
- ▶ Marché d'automne à Hannonville-sous-les-Côtes le 5 octobre
- ▶ Salon international du tourisme et des voyages à Colmar du 7 au 9 novembre.

Rappel

Le jardin éphémère reste à découvrir jusqu'au 28 septembre dans la cour arrière de l'office de tourisme !



"Faites du sport"

L'Office Municipal des Sports a organisé la traditionnelle rentrée sportive en partenariat avec les associations qui, le 30 août dernier, ont présenté leurs activités et enregistré les adhésions pour la saison à venir.



Édito du Maire

Pour que chacune ait sa place...

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le 29 avril 1945, **les femmes votent pour la 1^{ère} fois** en France.

Le 27 octobre 1946, le préambule de la constitution (alinéa 3) garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes.

Le 13 juillet 1965, la réforme des régimes matrimoniaux donne **droit aux femmes de gérer leurs biens propres, et d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari...**

Les femmes peuvent **ouvrir seules un compte bancaire !**

Le 4 juin 1970, l'autorité parentale devient conjointe et plus seulement paternelle « les deux époux assument ensemble la direction morale et matérielle de la famille ».

Le 22 décembre 1972 est posé le principe d'égalité de rémunération entre hommes et femmes.

En mai 1974, Simone VEIL est nommée ministre de la santé, et cinq autres femmes sont secrétaires d'État sous le gouvernement de Jacques CHIRAC.

Le 17 janvier 1975, la loi dite « VEIL » autorise l'interruption volontaire de grossesse, puis le 11 juillet **la réforme du divorce par consentement mutuel apparaît...**

Le 08 mars 1982 est la première Journée nationale des droits des femmes, sur proposition d'Yvette ROUDY. Plusieurs mesures techniques apparaissent, au-delà des intentions :

- Remboursement de l'avortement
- Quota de 30 % minimum de femmes aux élections municipales et régionales (annulé en partie par le conseil constitutionnel fin 1982)
- Création du statut de co-exploitantes pour les femmes
- Suppression de la notion de « chef de famille »
- Égalité professionnelle entre hommes et femmes (votée le 13 juillet 1983)

Le 15 mai 1991 : **Édith CRESSON est la 1^{ère} femme nommée 1^{er} ministre** en France.

Le 08 juillet 1999, le législateur prend des mesures favorisant un accès égal des hommes et femmes aux mandats et fonctions politiques, complété le 06 juin 2000, en obligeant à la mixité des sexes dans les listes de candidats pour les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Le 31 janvier 2007, la parité est instaurée dans les exécutifs (adjoints aux maires) des communes de plus de 3 500 habitants, ainsi que dans les Régions (vice-présidences).

D'autres évolutions législatives sont venues renforcer les droits réels des femmes au fil du temps, pour les protéger et leur assurer l'application de la loi, car les usages sont quelquefois et trop souvent restés plus forts.



L'équité s'instaure progressivement dans les textes et dans les mœurs, et c'est un bien.

En 2025, la réglementation oblige maintenant à des **scrutins de liste paritaires** (autant de femmes que d'hommes) à compter des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, **pour toutes les communes, même les plus petites**. La loi est rigide, peut-être trop, mais n'est ce pas le seul moyen de mieux féminiser les équipes municipales des villages, et par déclinaison les communautés de communes ?

En France, Les femmes ont maintenant toute leur place dans les droits politiques, pour s'engager et agir. (Alors que le secrétaire d'État Étatsunien à la Défense Pete Hegseth a suggéré de retirer le droit de vote aux femmes aux USA... !)

Souhaitons de travailler encore mieux ensemble demain avec toutes les communes féminisées, comme la Ville de Saint-Mihiel le fait depuis 25 ans.

Et **pour exprimer vos choix futurs, inscrivez-vous sur les listes électorales** si ce n'est déjà fait. Les jeunes majeur(e)s sont systématiquement inscrits depuis qu'ils se font recenser en mairie à leur 16 ans, mais ce n'est pas le cas lors des changements de domicile, pour celles et ceux qui ont décidé de s'installer à Saint-Mihiel et qui sont les bienvenu(e)s.

Je vous souhaite une bonne rentrée 2025.

Xavier COCHET
Maire de Saint-Mihiel
1^{er} Vice-Président de la
Codecom du Sammiellois



Cloches : des travaux attendus depuis 2013

Depuis plus de trente ans, les deux beffrois présentent des désordres importants faute de maintenance et de travaux.

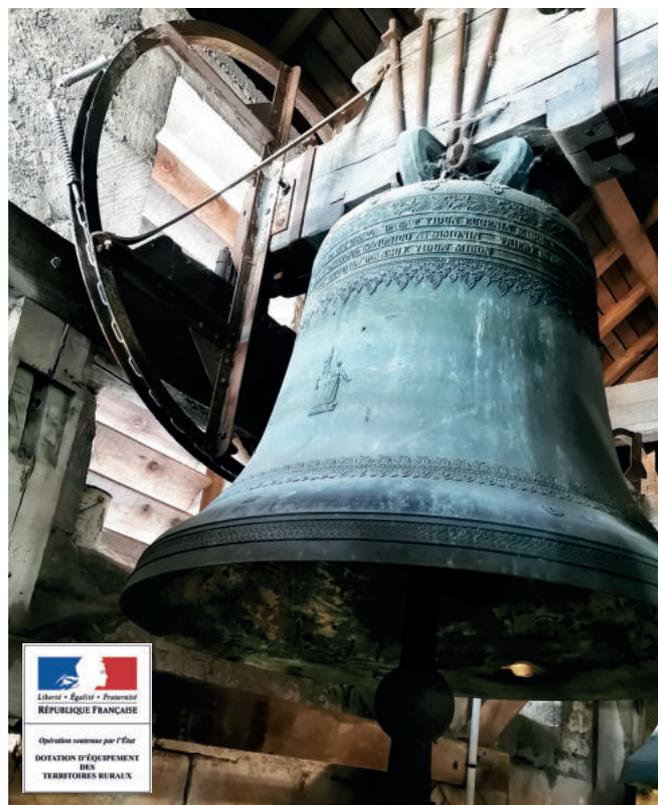
À Saint-Michel, le mécanisme vieillit, se fragilise et met en danger les cloches et la structure. À Saint-Étienne, pour des raisons de conservation du bâti, les cloches ont été arrêtées (risque d'incendie et vibrations trop importantes pour la structure de la tour). Après plusieurs devis, dont certains peu sérieux et incomplets, deux études ont été réalisées sur les beffrois, complétées par des diagnostics d'architectes du patrimoine afin de déterminer les travaux à engager.

Pour la collégiale Saint-Étienne, les jougs sont à restaurer, les cloches doivent être descendues, la charpente du beffroi refaite, les battants restaurés et les baudriers de fixation changés. L'installation électrique reliant la sacristie au clocher ainsi que les moteurs, le mécanisme et l'horloge de commande doivent être changés. L'horloge en façade sera restaurée. Les cloches seront stockées dans la collégiale afin que Sammiellois et visiteurs puissent les voir.

Pour Saint-Michel, les travaux sont plus coûteux. Il faut changer deux jougs, les baudriers en cuir, contrôler et restaurer les battants, les baudriers, les assises des cloches, les chaînes, changer les 4 tintements. Les moteurs et l'armoire électrique doivent être entièrement revus ; l'horloge de commande sera changée. À noter que cette tour de guet, qui n'a pas été conçue pour être un beffroi, a souffert des vibrations produites par le fonctionnement des cloches.

Ces travaux d'envergure, débutés début septembre, devraient s'achever fin décembre et permettre aux cloches de résonner pour Noël.

La facture s'élève à 125 142 € H.T., financés à 34 % par l'État (DETR).



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE LES GRANDES ÉTAPES



Ce qui change
techniquement

Arrêt de la
commercialisation
de nouveaux services
sur le réseau cuivre

**LA FERMETURE
COMMERCIALE**

1

Votre opérateur organise
la migration de vos services
vers le réseau fibre

Arrêt définitif
de tous les services
sur le réseau cuivre

**LA FERMETURE
TECHNIQUE
NOVEMBRE 2028**

2



Ce qui change
pour vous

Vos services existants
(téléphone fixe,
internet, etc..) **continuent de fonctionner**
sur les réseaux cuivre

Les nouveaux abonnements
ne peuvent plus être souscrits
sur le réseau cuivre



Vos services existants
(téléphone fixe, internet, etc..) **devront avoir basculé**
sur le réseau fibre optique

Le réseau fibre optique
devient le nouveau réseau
télécom de référence
sur votre territoire



20 et 21 septembre



Journées européennes du Patrimoine

Le thème national retenu cette année par le ministère de la Culture est "Patrimoine architectural"



Des lieux empreints d'histoire et des instants culturels à vivre !

Musée d'Art sacré - Exposition "Morceaux choisis, 1841-2025 Musée barrois"

Bibliothèque bénédictine

Exposition sur le Saillant de Saint-Mihiel à l'ancien tribunal

Galerie de mosaïques signées Paul Van Der Waal dans le hall de l'Office de tourisme Cœur de Lorraine

Jardin éphémère à découvrir dans le jardin de l'Office de tourisme

Abbatiale Saint-Michel (avec présentation de la sacristie) | **Collégiale Saint-Étienne**

Maison Ligier Richier | **Jardins en terrasse des Capucins** | **Hôtel de Rouÿn** | **Hôtel Faillonnet** avec

présentation du projet de rénovation de la façade | **Hôtel Bousmard** avec animations proposées par les

jeunes de la MECS | **Maison du cœur historique** 29 rue Carnot | **Demeure 20 rue Poincaré** | **Brasserie**

Lorraine | **Pavillon XVIII^{ème}**

Esperluette (&) : quatre artistes aux pratiques variées investissent ce lieu de création partagé : Isabelle

Adelus & Suran, Catherine Sidrot, Milutin Mratinkovic et Vincent Adelus | 32 rue du Général Blaise



Programme complet sur saint-mihiel.fr

Il est encore temps de rejoindre l'équipe de bénévoles,
contactez le 06 30 07 82 53

Balades dansées

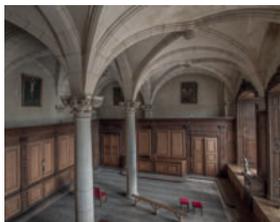
Au cœur du musée de la bibliothèque et du tribunal avec

> **Dimanche 21 septembre à 11h, 15h et 17h**

Rendez-vous à l'Office de tourisme - 25 personnes max.

Musée, bibliothèque bénédictine et exposition au tribunal seront

inaccessibles lors des représentations



Vivre ensemble



Mémo des bonnes pratiques pour préserver l'environnement... et le bon voisinage

Entretien des jardins et pas de porte

Rappel des règles à respecter :

Taillez les branches qui dépassent chez votre voisin et élaguez les arbres et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

Respectez les heures de tonte et autres activités sonores :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Déposez vos déchets verts en déchetterie

Rappel : il est strictement **interdit de produire feux et fumées entre le 1^{er} avril et le 31 octobre** en ville et à moins de 200 mètres des constructions et 100 mètres des routes hors agglomération.



La Meuse maintenue en alerte sécheresse

Jusqu'au 19 octobre, la vigilance est requise et des recommandations sont à suivre pour préserver les ressources en eau (voir ci-contre)

Déjections canines et réglementation

Les Sammiellois ramassent très majoritairement les déjections de leur chien. Cependant il suffit de quelques maîtres indéclicats pour que les rues soient jonchées de crottes. Des sacs de ramassage sont disponibles en mairie et des poubelles spécifiques sont à votre disposition en ville.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 €.

La verbalisation peut s'effectuer par vidéosurveillance à distance et en différé à l'aide des caméras.

Les chiens dangereux* doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Ils doivent être obligatoirement muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux publics et les parties communes des immeubles collectifs.

* 1^{ère} catégorie dits d'attaque non inscrits au LOF : Pit-Bull, T-Bull, Boerbull, Tosa et 2^{ème} catégorie, dits chiens de garde et de défense inscrits ou non au LOF : Staffordshire-Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Tosa inscrits au LOF, Rottweiler.

ARROSAGE	NETTOYAGE
 Pelouses Interdiction entre 11h et 18h	 Lavage des véhicules en station Matériels haute-pression ou recyclage de l'eau
 Jardins potagers Interdiction entre 11h et 18h	 Lavage des véhicules à domicile
 Massifs fleuris, jardinières, fleurs en pot Interdiction entre 11h et 18h	 Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées
REMPLISSAGE / VIDANGE	AGRICULTURE
 Remplissage et vidange des piscines	 Irrigation des cultures par aspersion Interdiction entre 11h et 18h
 Remplissage et vidange des plans d'eau	 L'abreuvement des animaux domestiques

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet : <https://vigieau.gouv.fr/>

● Autorisé ● Autorisé sous conditions ● Interdit

Rodéos urbains

Le rodéo urbain n'est ni un sport ni un jeu, c'est une infraction grave au Code de la route qui met en danger la population et trouble la tranquillité des habitants.

Cette infraction pénale est punie par la justice et concerne motos, quads, scooters, voiture, ou tout autre véhicule motorisé.

Les forces de l'ordre sont confrontées à plusieurs obstacles :

- Prouver l'infraction : il faut réunir des preuves solides (vidéos, témoignages, etc.)
- Intervenir sans danger : les poursuites en ville sont interdites pour éviter les accidents. Elles verbalisent cependant sans hésitation les fautifs identifiés.



Prolifération des chats

En partenariat avec 30 Millions d'amis, la Ville mène des campagnes annuelles de stérilisation mais n'a pas vocation à prendre en charge les soins des animaux errants. Il est rappelé aux habitants que nourrir les chats dont ils ne sont pas les maîtres contribue à leur prolifération.



Stationnement

Les Sammiellois signalent régulièrement le non respect des lignes jaunes interdisant le stationnement. Ces marquages garantissent la sécurité mais également la possibilité pour chacun de sortir son véhicule de son garage. Les contrevenants s'exposent à une amende de 35 €.

Ce montant monte à 135 € pour les automobilistes stationnés sur les trottoirs gênant la circulation des poussettes et personnes à mobilité réduite.

À votre écoute

L'application mobile Saint-Mihiel vous permet de signaler tout dysfonctionnement ou infraction avec possibilité de joindre ou non des photos.





Un nouveau parcours de visite à l'église Saint-Michel

Dans le cadre de *La Nuit des Églises*, un nouveau parcours culturel et spirituel a été inauguré le 4 juillet dernier à l'église Saint-Michel. Ce parcours, constitué de 12 cartels, décrit des éléments remarquables de l'édifice, tels que la tour-porche et l'orgue de chœur. Pour laisser une pleine liberté aux visiteurs, ces cartels, qui apportent à la fois un éclairage historique et une réflexion spirituelle, ne sont pas numérotés.

De plus, à cette occasion, une peinture réalisée par des personnes détenues du centre de détention de Saint-Mihiel a également été inaugurée. Ce projet, mené par l'Unité Locale d'Enseignement et une enseignante en arts plastiques, est une œuvre abstraite autour de trois concepts : lumière, croissance et liberté.



À la recherche des derniers remparts de la cité

Lors du Dimanche de Caractère® de la commune de Saint-Mihiel, organisé le 10 août dernier en collaboration avec l'association des Petites Cités de Caractère® du Grand Est, 25 habitants et locaux ont déambulé dans le cœur ancien de la cité pour découvrir les derniers vestiges des anciens remparts. La visite s'est terminée par une dégustation de produits du terroir où la mirabelle de Lorraine était à l'honneur.



Rendez-vous sur le site des Petites Cités de Caractère® pour découvrir le programme national des Dimanches de Caractère® : <https://tinyurl.com/yn6nnypr>



Derniers jours pour visiter l'exposition du Musée barrois

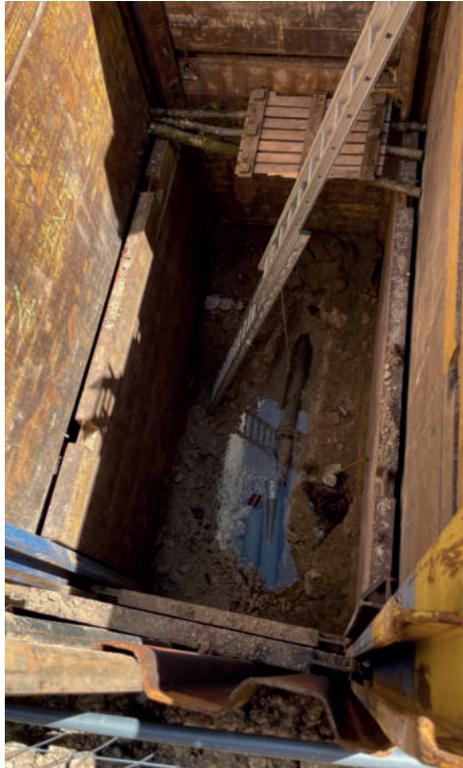
Depuis le mois d'avril, le Musée barrois de Bar-le-Duc a investi la salle d'exposition du Musée d'Art sacré. À travers plus de 130 œuvres et objets, cette exposition hors-les-murs met en lumière la grande diversité des collections du musée : l'esprit encyclopédique qui prévalait à l'origine du musée est encore visible dans les acquisitions des trois dernières années, montrées pour la première fois ici. Musée d'art et d'histoire, il a aussi la particularité de mettre en valeur son territoire comme les autres continents. Ce sont toutes les facettes du Musée barrois qui se dévoilent dans cette exposition.



> Jusqu'au 28 septembre 2025
Musée d'Art sacré, 6 rue du Palais de Justice
Horaires d'ouverture : du mercredi au dimanche de 14h à 18h



Sources de Versel | Renouvellement de la canalisation d'eau potable



Contexte

Le captage de Versel, situé dans le fond de Versel à une altitude de +261 mètres dans les bois communaux au Nord Est de notre commune, est une ressource importante en eau potable depuis le 19^{ème} siècle.

Sa capacité de production est évaluée à 240 m³/jour. Depuis quelques années, la canalisation en grès de 2950 mètres (diamètre 240 mm) qui chemine sur le versant forestier pour finir dans le réservoir des charmilles, situé au-dessus de la rue du Faubourg Saint-Christophe, présente des désordres.

En effet, les racines des arbres ont obstrué petit à petit le passage de la conduite et des mouvements de terrain ont occasionné des fuites. Ainsi, le rendement était quasi nul et des terrains ont été détériorés par l'excès d'eau.

Au vu des situations hydrologiques de ces dernières années et afin de se prémunir d'un manque d'eau, la décision de rétablir une canalisation a été entérinée par la municipalité.



Projet

Les études menées ont conclu à la pose d'une canalisation en matériau PEHD de 160 mm de diamètre en écoulement gravitaire positionnée dans l'axe de nos chemins communaux.

Cette solution présente plusieurs avantages :

- Un accès pérenne (domaine public uniquement)
- Le repérage facilité de la canalisation
- Des problématiques de racines affranchis
- La rapidité d'exécution du chantier
- Aucune énergie requise comparé au pompage

Cependant des contraintes de réalisation ont été identifiées en phase travaux :

- L'étroitesse du chemin pour les engins de chantier
- La profondeur des fouilles d'excavation à -7 mètres par rapport au niveau du terrain naturel
- Le raccordement dans l'ouvrage avec une arrivée d'eau permanente à - 6,75 mètres de profondeur qui ne peut pas s'interrompre

Pour mener à bien ces travaux 2 techniques de terrassement ont été employées :

Le terrassement à la pelle mécanique de 30 tonnes avec un système de blindage pour retenir les terres sur 220 m de long (photos 1 et 2)

Le terrassement à la trancheuse sur 2 200 m pour le tronçon moins profond à -1.20 m avec un rendement plus élevé (photo 3)

À l'issue de ce renouvellement, le chemin sera reprofilé et remis en état.

L'essentiel

Durée des travaux : de mi-mai à fin septembre 2025

3 entreprises : SEETP ROBINET, BERTHOLD et VEOLIA EAU

Montant estimatif de l'opération : 297 200 € HT

Linaire de conduite renouvelée : 2 420 m

Bibliothèques

Biblis en folie

Une deuxième édition nationale pour (re)découvrir la bibliothèque près de chez soi et remettre en lumière son rôle essentiel

Avec ses 15 500 établissements, la bibliothèque est le premier équipement culturel du territoire français. Plus qu'un lieu de lecture, c'est un lieu inclusif et accessible, un repère pour le citoyen qui peut y accéder gratuitement.

Riche de deux bibliothèques, nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 octobre :

> **Samedi 4 octobre** pour une journée dédiée aux jeux et aux divertissements, rue des écoles,

> **Dimanche 5 octobre** à 10h et à 11h pour un grain de folie, la bibliothèque bénédictine servira de cadre à deux ateliers de yoga et de méditation, animés par Pauline Pancher.

La participation est gratuite, sur inscription uniquement (merci d'apporter votre tapis de sol), public ados/adultes.

Biblis en folie

28-29
septembre 2024



biblisenfolie.fr #biblisenfolie

Le fonds bénédictin

Une ressource toujours vivante pour les chercheurs du monde entier

Grâce aux catalogues collectifs internationaux, l'historien du livre, l'universitaire disposent dorénavant d'outils performants qui leur ouvrent les portes de toutes les bibliothèques du monde !

Cet été, deux ouvrages détenus à Saint-Mihiel ont fait l'objet d'attentions particulières de la part de la BnF et de l'Université d'Oxford :

Un incunable* imprimé à Lyon par Johann Siber en 1488 ; il s'agit d'un répertoire juridique rare et dont seuls 4 exemplaires sont recensés à ce jour dans les bibliothèques publiques ; l'exemplaire de Saint-Mihiel, considéré comme complet, serait le seul conservé en France.

* Par « incunables », on désigne les livres imprimés en Europe avant le 1^{er} janvier 1501. En latin *incunabula* signifie « commencements » de la typographie.

Ainsi qu'une édition singulière de Hugo Groetius*, « De Jure belli ac pacis » (1625) qui fait l'objet d'une bibliographie internationale. Dans le cadre de ce projet, - bien nommé « Where is Grotius ? » - Jonathan Nathan, originaire de New York, a fait le déplacement jusqu'à Saint-Mihiel pour conforter son analyse.

* Hugo Grotius est un juriste et diplomate hollandais (1583-1645). La publication de son œuvre la plus célèbre *De jure belli ac pacis* (1625) marque la naissance du droit international public. (Archives diplomatiques)

« Vos films sont notre histoire, partagez-les »

Journée régionale de collecte du film amateur avec le soutien d'Image'Est

Vos films amateurs font partie de notre patrimoine. Ils constituent un témoignage et des sources historiques précieuses. Les documents déposés seront inventoriés, numérisés et valorisés.

> **Samedi 11 octobre** de 9h à 12h et de 13h à 16h
Bibliothèque municipale, 13 rue des écoles

Les Cinémathèques du Grand Est présentent

Journée régionale de collecte du film amateur

sam 11.10.2025 dans tout le Grand Est



Lorraine

BITCHE
BIEULLE
DIEULEVALE
GOMBEY
JANVILLE
LONJUMAY
LUNEVILLE
METZ
NEUFCHÂTEAU
PÉLLEBOURG
SAINT-DIE-DES-VOSGES
THIÉRYVILLE
VANDOEUVRE-LES-NANCY

8^e
édition

Vos films sont notre histoire, partagez-les !

Vous avez tourné chez vous ou en voyage, au travail ou pendant vos loisirs : ces images privées font partie de notre patrimoine. Elles sont le témoignage d'une époque et constituent des sources historiques précieuses.

Confiez-les à Image'Est, membre des Cinémathèques du Grand Est en Lorraine. Elles seront inventoriées, numérisées et valorisées.

Retrouvez nos collections sur www.image-est.fr

CHÉMA THÈMES GRAND EST IMAGE'EST



La marque d'imprimeur de Johann Siber



Jonathan Nathan en visite à la bibliothèque bénédictine

Universités d'Hiver

> 13, 14 et 15 novembre 2025

Dorénavant biennales, les Universités d'Hiver 2025 aborderont le thème « Résistance(s) ». Elles sont le fruit d'un partenariat entre les Archives départementales, l'Université de Lorraine et la ville de Saint-Mihiel. Elles ont pour objectif de valoriser et de diffuser les travaux de jeunes chercheurs, autour d'une thématique en lien avec l'actualité scientifique et sociétale. (Programme en cours, entrée libre et gratuite)



Lily's Coffee & Co : votre nouveau rendez-vous gourmand

Vanessa vient d'ouvrir ce petit endroit très girly où elle propose des spécialités de café, thé et latte ainsi que des biscuits et gâteaux à l'américaine (brownie, blondie, layer cake, cake, cookies,...) principalement faits maison.

Idéalement situé entre deux écoles, ce coffee shop prépare également des bubble waffle sucrées ou salées afin de compléter l'offre pour le goûter.

C'est lors de leurs escapades en France et à l'étranger que Vanessa et son mari ont imaginé ce concept qui rassemble autour du petit déjeuner et du goûter.



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Sur place ou à emporter

Contact

27 rue morguesson
Tél. 06 36 89 13 68
vanessa.fourneau@laposte.net



L'original s'occupe de vos lunettes



Lucyle Lind, opticienne diplômée, a travaillé pendant 8 ans chez Krys à Commercy, où elle a eu le plaisir de fidéliser une partie de sa clientèle venant de Saint-Mihiel.

Elle se lance aujourd'hui dans cette belle aventure avec sa cousine Agnès Gomes, qui assurera la gestion administrative et comptable. Fiona Villerme, alternante en BTS Opticien Lunetier complète cette équipe à votre service qui vous propose un large choix de montures (vue, solaires, loupes...), des examens de vue, ainsi qu'un espace spécialement dédié aux enfants.

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00 – 18h00
Mardi, mercredi et vendredi : 09h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30
Jeudi : 09h30 – 12h30 sur rendez-vous à domicile ou au magasin
Samedi : 09h00 – 16h30

Contact

24 rue Basse des Fosses
Instagram : loriginal_optique
Facebook : Loriginaloptique
loriginaloptique@gmail.com
loriginaloptique.fr
Tél. 03 29 91 70 58





À chacun sa place

Parmi les **réclamations** fréquemment reçues en mairie, figurent les **amendes de la police municipale pour stationnement gênant**, (en dehors des stationnements abusifs ou dangereux...)

Bien entendu, il s'agit **principalement d'automobilistes**, qui, se trouvant momentanément arrêtés à tel ou tel endroit, ont une bonne raison d'y stationner.

Les situations concernées portent essentiellement sur des stationnements **devant les lignes jaunes ou sur les trottoirs, là où il y a de la place pour ne pas déranger les autres véhicules...**

Car en règle générale (mais pas tout le temps), **on essaie de ne pas gêner les autres usagers de la route**, soit par altruisme, soit et surtout **pour ne pas se faire emboutir son propre véhicule** auquel chacun est attaché sentimentalement ou matériellement.

Nous sommes rarement en présence de conducteurs qui soient attentifs à laisser passer en sécurité les piétons jeunes, moins jeunes et marchant difficilement, handicapés, avec ou sans fauteuil roulant ou encore les poussettes... Il est vrai qu'il **suffit qu'ils changent de trottoir**, marchent sur la chaussée pour quelques mètres, ou patientent...

Ne sont-ils pas hélas habitués à voir leur maigre lieu de parcours squatté ? ...

Ne peuvent-ils pas attendre que les « besoins » des automobilistes soient satisfaits ? Et s'ils marchent sur la route, les autres conducteurs n'ont qu'à faire attention...

Quelquefois ce sont les passages piétons qui sont tellement accueillants pour les arrêts des automobiles, tout comme les emplacements réservés pour les vélos, les motos, les personnes à mobilité réduite...

Peut-être serait-il judicieux de faire parcourir aux automobilistes à pied, ou mieux en fauteuil ou avec des béquilles, les trottoirs et passages squattés, afin qu'ils prennent conscience du partage et du respect des espaces publics ?

Sinon, sauf situation d'urgence que votre *warning* (feux clignotants) justifiera aux côtés de votre besoin impérieux (car l'urgence ou la sécurité sont entendables...), **l'option « contravention » reste d'actualité, non réversible**, photos et horodatage gratuit sur demande... **et renouvelable...**

Vivre ensemble, n'est-ce pas **vivre avec nos différences, dans un respect mutuel ?**

Pour l'équipe engagée, Xavier COCHET

Les expressions politiques de la liste d'opposition ne font l'objet d'aucune modification orthographique ou grammaticale afin de traduire fidèlement leur contenu

« Petites cités de caractère »... vraiment ?

Depuis 2019, Saint-Mihiel fait partie du réseau « Petites cités de caractère », un label qui devrait traduire l'ambition de valoriser notre patrimoine et d'en améliorer la mise en valeur. Il demande aux communes de moins de 6 000 habitants de garantir un cadre de vie de qualité, avec un espace public entretenu, des voiries et trottoirs soignés, un patrimoine animé et partagé avec tous.

Or, si Saint-Mihiel répond sur le papier aux critères d'adhésion préalable, la majorité municipale ne respecte pas les engagements supplémentaires : pas d'enfouissement des réseaux lors de la réfection de la rue du Faubourg Saint-Christophe, faute d'anticipation ; des revêtements de voirie et d'espaces publics souvent dégradés ; une participation citoyenne quasi inexistante, tout comme les manifestations culturelles et festives...

La majorité préfère se vanter d'appartenir à ce réseau et de mettre en place un « site patrimonial remarquable », tout en laissant les espaces publics à l'abandon et sans réelle politique d'animation de la ville. Pire encore, des contraintes disproportionnées pèsent sur les habitants, parfois jusqu'à des procédures judiciaires, au nom d'une prétendue mise en valeur du patrimoine.

Saint-Mihiel mérite mieux qu'un label brandi comme un slogan. Elle mérite une véritable politique de rénovation des rues et des places, un embellissement de la ville et la mise en valeur de ses richesses patrimoniales, tout en accompagnant la rénovation des habitations plutôt que de les freiner.

Les élus d'opposition : Louise SION-D'ETTORE, Philippe PLAGES, Martine DORLAND, Ludovic RIVIERE, Enrique BARROSO RODRIGUES, Patricia KABIWALEU-WAHA

Permanences ABF

Vous avez un projet pour votre demeure et vous souhaitez être accompagné(e) ? Vous pouvez rencontrer l'architecte des bâtiments de France en mairie - RDV auprès de la mairie au **03 29 89 15 11**

Prochaines permanences
lundi 22 septembre – 14h00
Jeudi 16 octobre – 9h00
Jeudi 13 novembre – 9h00
Lundi 15 décembre – 14h00

N°68 – Septembre 2025

Éditeur : Ville de Saint-Mihiel – pl. des Moines – 55300 SAINT-MIHIEL
Directeur de publication : Xavier Cochet | Rédacteur en chef : Gaëlle Montel

Autres rédacteurs : CCAS de Saint-Mihiel - Adeline Grelot - Christopher Skatulski - Gwendoline Fillion - Vincent Adelus - Catherine Sidrot - Jean-Marc Sellen - Agnès Giuntini

Crédits photos

P.1 : Catherine Sidrot
P.2 : Jean-Marie Mangeot | Hélène Valhem | Julien Duvéré | Jean-Noël Boutillot
P.3 : Studio Martine Saint-Mihiel
P.4 : Gaëlle Montel | Catherine Sidrot
P.5 : Gaëlle Montel | Inès Alvarez | Valérie Herbeth | Esperluette (&) | Julien Duvéré | Gwendoline Fillion | Olivier Audéoud | Catherine Sidrot | De Chassey | Paul Van der Waal
P.6 : Gwendoline Fillion | Antonin Vernier
P.7 : Gwendoline Fillion
P.8 : Gwendoline Fillion | Yoann Chanel | Jacques Valhem
P.9 : Julien Duvéré | Agnès Giuntini
P.10 : Antonin Vernier | Lily's coffee & co | L'Original
P.11 : Aurélie Husson | Jean-Noël Boutillot
P.12 : Jean-Noël Boutillot | Thibault Schaff
Imprimerie : ay Communication - Tirage : 2 200 exemplaires



Agenda



Complexe culturel

Horaires et informations **03 29 89 06 47**



21 et 21 septembre
Journées européennes du patrimoine

Voir p. 5 - Plan interactif :



Samedi 4 octobre à 20h30

Comment foirer un anniversaire

avec la Compagnie de la Foliole
Espace culturel des Avrils
Participation libre



Samedi 11 octobre de 9h à 12h et de 13h à 16h

Collecte de films amateurs

Bibliothèque municipale - voir page 9

Jusqu'au 28 septembre

Jardin éphémère des artistes

Cour de l'office de tourisme Cœur de Lorraine



Judi 25 septembre à 18h30

Cérémonie d'hommage aux Harkis

Stèle avenue de Procheville

Vendredi 26 septembre

Cinéma

14h30 : Certains l'aiment chauve

18h : Buffalo kids

Tarifs :

6 € | 4,50 € pour les moins de 14 ans

Salle Mangeot

Prochaine séance vendredi 24 octobre



Dimanche 28 septembre de 14h30 à 19h

Thé dansant avec Angelo

Espace culturel des Avrils | Tarifs : 12 €

Infos auprès du Comité des Fêtes : **06 62 85 31 56**

Samedi 11 octobre de 10h à 18h

Marché de saison place du Saulcy

Informations UCIA au **03 29 90 29 59**

MARCHÉ DE SAISON

Samedi 11 octobre à 20h30

Concert flamenco avec "Alma del Mundo", autour du guitariste El Pequele, accompagné de 2 musiciens, d'une chanteuse et d'une danseuse de flamenco | Proposé par l'APEAC
Tarifs : 10 €/personne, gratuit pour les jeunes - 18 ans et les élèves du conservatoire.

Espace culturel des Avrils



Dimanche 12 octobre à 17h

Ciné Regards : Touch, nos étreintes passées

Au crépuscule de sa vie, Kristofer, un islandais de 73 ans, se met en tête de retrouver Miko, son amour de jeunesse. Il s'envole pour Londres, à la recherche de ce petit restaurant japonais où ils se sont rencontrés 50 ans plus tôt...

6 € | 4,50 € (- de 14 ans) | Salle Mangeot

Prochaine séance dimanche 16 novembre à 17h



EXPOSITION

EXPOSITION



ENTRÉE LIBRE

PAUL VAN DER WAAL, MOSA & PROSA

LÉA GULIKERS

GALERIE DE MOSAÏQUES

5 SEP 30 OCT 2025 | HALL D'EXPOSITION
OFFICE DE TOURISME CŒUR DE LORRAINE

Création: STEL - Juin 2025 - Photos: © Franck BÉGIN

Jusqu'au 17 octobre

Lumières éphémères - Exposition des photos de V. Quennouelle

Tiers-lieu : **03 29 75 37 97**

13 rue sur Meuse

3^{ème} ÉDITION
PORTES OUVERTES
ATELIERS D'ARTISTES
et Artisans d'Art

18 et 19 octobre

Portes ouvertes **ateliers d'artistes**

Informations auprès de l'Office de tourisme Cœur de Lorraine

Tél. **03 29 89 06 47**



Dimanche 26 octobre de 14h30 à 19h

Thé dansant avec Damien Dominiak à l'espace culturel des Avrils

Tarifs : 12 € - Infos auprès du Comité des Fêtes : **06 62 85 31 56**

Prochain thé dansant le 30 30 novembre

Ateliers Je crée au Musée

23/10 : pochoir barrois, à partir de 8 ans avec Damien-Marie Gautier

28/10 : modelage, à partir de 5 ans avec Angélique Jung

30/10 : enluminure, à partir de 7 ans avec Mireille et Renaud Marlier

Gratuit et sur réservation au **03 29 89 15 11**

Ateliers sophrologie

10 séances offertes aux + de 60 ans - **Inscriptions :**

Tiers-lieu

13 rue sur Meuse

Tél. **03 29 75 35 97**

Bureaus du C.C.A.S.

Tél. **03 29 89 48 45**



Octobre rose : mois de dépistage et de lutte contre le cancer du sein
Retrouvez prochainement le programme des animations sur le site Internet de la Codecom du Sammiellois

OCTOBRE ROSE 12